



Bulletin du 26 octobre 2004

## Visez juste!... le programme s'étendra sous peu

### Un programme de gestion des matières résiduelles sur mesure pour les ministères et organismes du gouvernement du Québec.

D'abord lancé à titre de projet pilote à l'édifice Marie-Guyart situé à Québec, *Visez juste!* prendra bientôt de l'expansion. Il s'agit d'un programme dont la stratégie repose sur le principe des 3RV : la **R**éduction à la source, le **R**éemploi, le **R**ecyclage et la **V**alorisation (dont fait partie le compostage). Ce programme est coordonné par la société d'État RECYC-QUÉBEC qui travaille en collaboration avec la Société immobilière du Québec et les ministères et organismes (M/O) impliqués. Il est financé grâce aux revenus issus de la vente du papier et du carton récupérés dans les ministères et organismes.

#### Qu'est-ce que *Visez juste!*

- C'est un programme visant la récupération de toutes les matières résiduelles solides qui peuvent être recyclées, compostées ou mises en valeur de toute autre manière (papier, carton, verre, plastique, métal, matière compostable, pile, fluorescent, peinture, etc.);
- Il met l'accent sur la **réduction à la source et le réemploi** en proposant des façons de faire différentes, notamment en faisant la promotion de l'impression recto verso, de l'utilisation de la vaisselle durable, de la diminution de l'utilisation du polystyrène (styromousse), etc.;
- Il permet des **gains environnementaux** considérables : conservation des ressources naturelles, diminution de la quantité de résidus éliminés, réduction des émissions de gaz à effet de serre, etc.;
- Les gains sont également d'ordre **économique**, notamment au niveau de la diminution des coûts d'approvisionnement en biens et fournitures et des coûts liés au transport et à l'élimination des déchets;
- Il mise sur la sensibilisation et les communications pour promouvoir le programme et encourager la participation;
- Il implique l'ensemble des ministères et organismes d'un même édifice;
- Chacun a un rôle important à jouer : les gestionnaires de l'immeuble, les employés, le service d'entretien ménager, le comité vert (le cas échéant), le concessionnaire de cafétéria, etc.

Bref, le programme *Visez juste!* donne des outils à l'État pour gérer de façon exemplaire les matières résiduelles générées dans le cadre de ses activités.

## **Prêcher par l'exemple**

Depuis près de 20 ans, le gouvernement québécois récupère une part importante des papiers et des cartons qu'il génère dans le cadre de ses activités. Grâce aux efforts des M/O, plus de 2 000 tonnes métriques de papier et de carton ont été récupérées en 2003.

Mais on peut faire encore mieux, puisque le potentiel de récupération estimé est de 4 800 tm de papier et de carton annuellement pour l'ensemble des M/O du Québec. En ajoutant le plastique, le verre, le métal, les matières compostables, les cartouches d'impression et les autres matières recyclables ou compostables, c'est plus de 9 000 tm qui sont produites à chaque année dans les bureaux du gouvernement du Québec, dont 6 000 tm pourraient être récupérées et valorisées. On atteindrait ainsi un taux de récupération de 68 %, dépassant l'objectif global de 65 % que vise la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*. De plus, l'objectif d'exemplarité recherché serait atteint.

RECYC-QUÉBEC vise donc à implanter le programme *Visez juste!* dans chaque ministère et organisme du gouvernement du Québec d'ici 2006. Il s'agit là d'un défi de taille, puisque ces derniers sont répartis dans plus de 1 000 édifices à travers le Québec.

## **Des ministères performants!**

Deux études de caractérisation (analyses sur la quantité et la composition des matières résiduelles générées et récupérées) ont été réalisées dans la région de Québec. Effectuées pour le compte de RECYC-QUÉBEC, ces études ont notamment permis d'établir que chaque employé de l'État génère annuellement près de 115 kg de matières résiduelles, dont environ 65 % sont du papier et du carton.

Ces caractérisations ont également permis de constater à quel point les ministères et organismes qui logent dans les deux édifices visés gèrent leurs matières résiduelles de façon responsable.

La première caractérisation s'est déroulée en mars 2004 à l'édifice Marie-Guyart, site du projet pilote *Visez juste!*. On y retrouve notamment les ministères de l'Environnement, de l'Éducation, des Relations avec les citoyens et de l'Immigration et des Finances, ainsi que la Société immobilière du Québec et la Société d'habitation du Québec. Il s'agit du seul édifice où est actuellement implanté le programme *Visez juste!* Les équipements en place permettent la récupération multimatières. On y récupère donc :

- **91 % du papier** généré;
- **88,2 % du carton** généré;
- **18,4 % des contenants de plastique** (excluant le styromousse);
- **26,5 % du verre**;
- **15,4 % du métal** (autre que l'aluminium);
- **29,4 % de l'aluminium non-consigné.**

Des activités de sensibilisation et d'information soutenues renforceront les bonnes habitudes acquises jusqu'à présent quant à la récupération multimatières afin d'en améliorer la performance.

La seconde caractérisation s'est déroulée en août dernier au centre administratif du 5 700, 4<sup>e</sup> avenue (arrondissement Charlesbourg) où logent les ministères des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs et de l'Environnement, ainsi que la Société immobilière du Québec. Les matières actuellement récupérées sont : le papier, le carton et les contenants consignés. La récupération multimatières débutera d'ici quelques mois avec l'implantation du programme *Visez juste!* Les taux de récupération sont actuellement les suivants :

- **96,8 % du papier** généré;
- **78,7 % du carton** généré.

### **Une démarche par étape**

L'implantation du programme *Visez juste!* se fera graduellement conformément au plan d'action établi par RECYC-QUÉBEC.

Si toutefois vous faites partie d'un ministère ou d'un organisme et que vous souhaitez obtenir dans un premier temps le service de récupération de papier et de carton dans votre édifice, appelez-nous!

De plus, si vous souhaitez en savoir plus sur le programme *Visez juste!* ou si vous voulez que le programme soit implanté dans votre édifice, contactez Mme Marthe Beaumont au (418) 643-0394, poste 222, ou par courriel à l'adresse suivante : [m.beaumont@recyc-quebec.gouv.qc.ca](mailto:m.beaumont@recyc-quebec.gouv.qc.ca).